

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

SERVICE DE CANTINE ET DE GARDERIE PERISCOLAIRE

Cette chartre de bonne conduite a pour objectif de permettre, au moyen de quelques consignes simples à appliquer, de créer un climat permanent de bien-être pour les enfants et le personnel périscolaire.

PENDANT LA GARDERIE :

- Je joue sans brutalité en respectant les consignes de sécurité données par le personnel.
- Je respecte les périmètres de jeux autorisés.
- Je range le matériel utilisé après usage.

AVANT ET APRES LE REPAS :

- Je reste calmement en rang pendant les déplacements entre l'école et la cantine.
- Je vais aux toilettes, je tire la chasse d'eau et je laisse les lieux propres.
- Je me lave les mains avant de manger.

PENDANT LE REPAS :

- Je suis poli, je respecte le personnel de cantine et mes camarades : je dis : "s'il vous plaît, merci".
- Je m'installe correctement à table, les pieds sous la chaise.
- Je respecte la nourriture. Je mange proprement. J'utilise ma serviette, ma fourchette et je pousse ma nourriture avec du pain.
- Je parle calmement pendant le repas et uniquement aux enfants de ma table.
- Je lève le doigt pour demander quelque chose ou de l'aide.
- Je suis GRAND : je vide les déchets dans le bac approprié, j'empile les assiettes vides, je regroupe les verres et les couverts en fin de repas.
- Je nettoie la table avec ma serviette.
- Je range ma chaise sous la table avant de sortir.
- Je sors tranquillement de la cantine après autorisation.

EN PERMANENCE :

- je respecte le personnel, les autres enfants, les locaux et le matériel.
- J'agis avec chacun comme j'aimerais qu'on fasse avec moi.